

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : COMMERCE DE PROXIMITE

Date de Convocation : 06/04/2023	Décisions N° : 2023-018	Membres : En Exercice : 17	Présents : 10	Votants : 17
----------------------------------	-------------------------	----------------------------	---------------	--------------

Le 13/04/2023

CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué(e), s'est réuni(e), sous la présidence de PUCHE Lionel.

Etaient présents : M. CHEVILLET Thierry-Mme CORBIERE Véronique-M. GRIMA Michel-Mme COSENTINO Jennifer-M. BOUDET Christophe-M. SOTO Jean-Marc-M. CAUBY Didier-M. BOUISSEREN Pascal-Mme ALLIE Caroline

Absents avec procuration : M. L'EPINE Laurent procuration à Véronique CORBIERE-M. VIDAL Jean-Claude procuration à Christophe BOUDET-Mme TORTOSA Sophie procuration à Lionel PUCHE-Mme BASSAN Jennifer procuration à Thierry CHEVILLET-Mme KACHAOU Anissia procuration à Pascal BOUISSEREN-Mme ROLLAND Alix-Mme GONZALEZ Maeva procuration à Jennifer COSENTINO

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT 2022 COMMERCE DE PROXIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -56 619.00 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 0.00 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution («»Excédent - 001) de la section d'investissement de : 76 851.91 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 19 502.33 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par LE CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

LE CONSEIL MUNICIPAL à LA MAJORITE avec deux voix CONTRE

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 19 502.33 €

Extrait certifié conforme,

Le Maire,

Lionel PUCHE



Le Secrétaire de séance,

Thierry CHEVILLET

Accusé de réception en préfecture
034-213403116-20230413-2023-302-BF
Date de réception préfecture : 14/04/2023